

 Melville
AVOCATS

UN CABINET DÉDIÉ
AUX ENJEUX DES ENTREPRISES
EN DROIT DU TRAVAIL

Melville Avocats

est un cabinet d'avocats
indépendant, dédié au droit
du travail, au service
des entreprises

Nous intervenons tant en conseil qu'en contentieux pour une clientèle comprenant des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs (notamment banque-finance, industrie, services, santé, médias).

Nous privilégions un état d'esprit entrepreneurial, fondé sur une expertise ciblée, une démarche orientée résultats, une forte réactivité et une approche personnalisée des spécificités et besoins de nos clients.

Au-delà de l'expertise juridique, nous cherchons avant tout à proposer des solutions pertinentes, réalistes et opérationnelles dans chaque contexte d'entreprise spécifique.

Méthode de travail

Notre cabinet a développé une méthode de travail permettant d'aider efficacement nos clients à atteindre leurs objectifs en matière sociale, en pleine connaissance des enjeux juridiques, de manière à saisir les opportunités tout en maîtrisant les risques et à les éclairer sur la voie à suivre dans le labyrinthe complexe et mouvant que constitue le droit du travail.



Analyse de la situation existante dans l'entreprise



Identification des objectifs du projet



Identification des voies juridiques adaptées et fiables



Assistance à la mise en œuvre

Des expertises ciblées en droit du travail

1

Vie du contrat de travail

Nous mettons à disposition de nos clients un accompagnement à toutes les étapes de la vie du contrat de travail : conclusion, évolution, conditions d'exécution et rupture.

- Conclusion du contrat de travail
- Conditions d'exécution du contrat de travail
- Evolution du contrat de travail
- Rupture du contrat de travail

2

Vie sociale de l'entreprise

Nous intervenons sur l'ensemble des problématiques sociales inhérentes à l'entreprise en sa qualité d'employeur.

- Structuration du dialogue social
- Mise en place des institutions représentatives du personnel
- Négociation collective
- Consultation des représentants du personnel
- Accompagnement des transformations de l'entreprise
- Gestion des conflits collectifs
- Hygiène et sécurité dans l'entreprise

3

Pôles dédiés

Afin de répondre aux enjeux prioritaires des entreprises en droit du travail, notre cabinet a développé, y compris avec des avocats partenaires, quatre pôles d'expertise dédiés.

- **Dialogue social**
- **Flexibilité**
- **Transformations**
- **Rétribution**

 Melville
AVOCATS

www.melvilleavocats.com